

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 30 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, BARRAUD Cédric, VIGNERON Céline donne pouvoir à Olivier GOUNORD et GICQUEAU Emilie donne pouvoir à DIXNEUF Séverine

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2023110708 - Présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes du Pays des Herbiers en 2022

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux établissements publics de coopération intercommunale d'établir un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de communes.

En application de cet article, Madame le Maire présente au Conseil Municipal, pour information et avis, le rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes du Pays des Herbiers en 2022.

Il est indiqué que ce rapport sera mis à la disposition du public dans les conditions visées à l'article L 1411-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Compte tenu de l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes du Pays des Herbiers en 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 10/11/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 08/11/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

